



PROGRAMME **ASSISES** **DES MÉTIERS** **DE** **L'IMPRIMERIE**

Acte III MONTREUIL
27, 28 novembre 2017
DÉBATS
RENCONTRES

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

Acte III

MONTREUIL /27, 28-11-2017

DÉBATS,
RENCONTRES

Salle du CCN



Cher(e)s camarades,

Les 27 et 28 novembre prochains, la Fédération organise le dernier volet des Assises des métiers de l'imprimerie dans le cadre du projet cofinancé par le Fond Social Européen.

Ces assises viennent conclure plus de deux années de travail autour de l'évolution de nos métiers et du secteur des industries graphiques et connexes.

La richesse de nos débats, parfois contradictoires, celle des analyses fournies dans les différents rapports ont contribué à la réussite des précédentes assises et nous permettent d'envisager cette dernière phase du projet avec une ambition revendicative renouvelée.

La présence de nos camarades européens lors des précédentes assises et le travail effectué avec UNI Graphique Europe permettent de cerner au mieux les évolutions de notre secteur d'activité et les réseaux d'échanges commerciaux et de charge de travail.

Tous ces éléments sont consultables et livrables pour l'ensemble des syndicats de notre profession, des salarié(e)s, et de celles et ceux qui ont participé activement à leur réalisation, à l'instar de la Fédération du commerce et des services, de celle de l'enseignement, de la recherche et de la culture, etc.

Le but que nous nous sommes donnés au travers ce projet, est bien d'anticiper les mutations structurelles et technologiques majeures en cours pour mieux sécuriser l'emploi de toutes et tous en travaillant en amont à une véritable GPEC sectorielle.

Le but que nous nous sommes donné au travers ce projet, est bien d'anticiper les mutations structurelles et technologiques majeures en cours pour mieux sécuriser l'emploi de toutes et tous en travaillant en amont à une véritable GPEC sectorielle. Les récentes évolutions législatives concernant le droit du travail et celles prévues dans le cadre des ordonnances viennent percuter de plein fouet cette volonté qu'est la nôtre de travailler à une sécurité professionnelle et d'emploi dans nos secteurs. La dérégulation sociale induite par ces modifications et celles potentiellement à venir, représentent pour nous, l'aggravation d'une précarité d'emploi qui va peser lourdement sur nos industries et leur capacité à se développer et à se renouveler. Ces remises en cause ont un impact négatif fort sur l'emploi, en particulier celui des « seniors » dans nos professions, dont l'expertise et la qualification est reconnue.

L'atomisation du secteur en petites unités de production dans le Labeur et les industries graphiques connexes, pose avec encore plus d'acuité les problématiques sociales évoquées précédemment si les conventions collectives ne jouent plus, ou que très partiellement, leur rôle de régulation sociale de la filière graphique.

Plus que jamais, notre syndicalisme doit armer les militantes et militants du secteur, par le biais de formations et de journées d'études, pour consolider la démarche qui a motivé notre investissement dans le présent projet.

S'ajoute à ces évolutions, une accélération des restructurations des imprimeries de presse liée à une orientation stratégique mortifère pour le développement de la presse d'information papier comme sur les autres supports.

Les assises des 27 et 28 novembre seront aussi l'occasion d'actualiser notre appréciation sur les évolutions majeures du secteur de l'imprimerie.

Elles seront aussi un moment fort d'informations sur les récentes évolutions législatives et l'occasion d'en appréhender toutes les incidences en termes de gestion de l'emploi et des compétences, sur les organisations de travail, en matière d'impact sur la santé et les conditions de travail, les aménagements et durées de travail.

La formation professionnelle est au cœur des politiques de développement des qualifications à l'heure du numérique et doit permettre de mener une politique de maintien et de développement de l'emploi.

La politique de formation professionnelle dans les branches ne doit plus être une affaire « d'experts » syndicaux mais bien une préoccupation constante des salarié(e)s et de leurs représentant(e)s.

Le plan d'actions décidé et acté lors de ces dernières assises permettra de déployer des modules de formations à destination de l'ensemble de notre corps militant et de nos délégué(e)s et élu(e)s en entreprise.

Certaines formations et journées d'études seront ouvertes à un plus large public (salariés, élus locaux et régionaux) leur permettant de développer des axes de formation professionnelle indispensable à la sauvegarde de l'emploi et l'acquisition de nouvelles qualifications.

Les 27 et 28 novembre, retrouvons-nous nombreuses et nombreux, pour débattre et engager un véritable plan d'actions revendicatives et syndicales dans les métiers de l'imprimerie. ●

ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

Acte III

PROGRAMME * du lundi 27 novembre 2017

14 h 00 > 17 h 45



14 h 00 Accueil des délégués
de 14 h 00 à 14 h 15 Présentation du programme des Assises

de 14 h 20 à 15 h 30 **Acte III des Assises : les préconisations syndicales**
• Débat avec la salle sur les propositions d'actions

de 15 h 30 à 16 h 15 **1^{re} Table ronde / Santé au travail, conditions de travail et protection sociale, l'enjeu de la formation des élu(e)s et des syndiqués pour résister aux ordonnances**
Yannick Garnier, formateur FILPAC CGT et Denis Turrier, directeur général de Lourmel, groupe de protection sociale historique des professions Graphiques (hors presse quotidienne)

Pause : 15 mn ☕

de 16 h 30 à 17 h 45 **2^e Table ronde / Ordonnances, entre résistance et offensive syndicale**
Michel Henry, avocat au barreau de Paris ; Laurent Millet, directeur des revues juridiques de la CGT, docteur en droit ; Mustapha Omari, président directeur général du cabinet APEX-Isast ; Jacques Denoyel, directeur associé du cabinet Sécafi-Alpha ; Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC CGT

PROGRAMME * du mardi 28 novembre 2017

9 h 00 > 13 h 00

de 9 h 00 à 10 h 30 **1^{re} Table ronde / Formation professionnelle : réforme à venir, enjeux pour les salarié(e)s et actions syndicales**
Jean-Philippe Maréchal, conseiller confédéral et président de l'AGEFOS-PME ; Angeline Barth, présidente de l'OPCA AFDAS ; Franck Cheron, responsable du pôle développement d'Émergence

Pause : 15 mn ☕

de 10 h 45 à 12 h 30 **2^e Table ronde / Formation syndicale : nouveaux enjeux, financement, organisation et développement de modules de formation**
Nicolas Faucher, secrétaire à l'organisation et la vie syndicale et Mounir Bourhaba avocat en droit social

Clôture des assises

* Programme proposé sous réserve de modifications de dernière minute